

Trois grandes zones de secours ?

LE FÉDÉRAL IMPOSE une réforme de la sécurité civile. Les bourgmestres doivent choisir. Sans assurances financières...

Chat dans un sac et charrue avant les bœufs

RÉACTIONS

L'Union des Villes et Communes de Wallonie n'est pas tendre avec la réforme en cours. Son président, Paul Furlan (PS), dénonce « l'absence de critères d'évaluation et le danger pour les finances communales ». L'UVCW juge que la procédure de délimitation des zones de secours arrive « beaucoup trop tôt », qu'il aurait mieux valu « réaliser une étude préalable de la situation actuelle afin que, par comparaison, les bourgmestres puissent mieux appréhender l'intérêt ou la nécessité de regrouper en zones ». « Cette urgence est d'autant plus dangereuse

pour les communes qu'elles ignorent tout de la manière dont va s'organiser la répartition opérationnelle, administrative et financière des zones ».

Éric Thiébaud (PS), Hensies. « C'est un peu bizarre de nous demander de nous engager à l'aveugle, sans données financières. Ce qui fait peur aussi, notamment aux petites et moyennes communes, c'est un éventuel réajustement de leur facture incendie. Elles redoutent que les grandes villes mutualisent sur leur dos les coûts de la réforme. On peut aussi craindre un mauvais remake de la réforme des polices. Dans le cas de Hensies, si jamais la factu-

re incendie devait doubler, c'est tout le bonus issu de la réforme du fonds des communes qui y passerait ! »

Jean-Pierre Viseur (CDH), Charle-roi. « On nous demande d'acheter un chat dans un sac et on met la charrue avant les bœufs. Il aurait été plus utile de nous soumettre des modèles pour évaluer en conscience les incidences financières de la réforme. D'autant que les zones de polices sont restées en travers de la gorge des communes, même si ici, on parle d'un budget dix fois moindre ! ».

Carlo Di Antonio (CDH), Dour. « Il faut opter pour un territoire sans connaître les conséquences

financières de ce choix ! Personnellement, je suis favorable à l'adoption d'un effet cliquet par lequel les grandes communes s'engagent à ne pas payer moins qu'avant la réforme. Il faudrait aussi avoir la garantie que le fédéral prendra bel et bien en compte les 50 % des surcoûts éventuels comme il s'y est engagé ».

Florine Pary-Mille (MR), Enghien. « C'est un chèque en blanc qu'on nous demande de parapher. Chez moi, ce qui m'intrigue c'est le manque à gagner si ma caserne n'intervenait plus de l'autre côté de la frontière linguistique. Et je n'ai pas encore eu de réponse à ce propos ! » ■ **V.a.S.**